



Vosges du Sud

Nombre de conseillers

En exercice : 42
Présents : 29
Absents : 13
dont suppléés : 2
dont représentés : 6
Votes pour : 37
Votes contre : 0
Abstention : 0
Votants : 37

Date de la convocation

25/10/2022

REPUBLIQUE FRANÇAISE ❖ DEPARTEMENT DU TERRITOIRE DE BELFORT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 8 novembre 2022

Le conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à l'Espace de la Tuilerie à Giromagny, sous la présidence de Monsieur Jean-Luc ANDERHUEBER, Président.

Titulaires présents : M. AERENS, L. AFFHOLDER, J-L. ANDERHUEBER, O. BAZIN, R. BEGUE, J-P. BRINGARD, L. BROS-ZELLER, C. CANAL, F. CANAL, M-J. CHASSIGNET, J. CHIPAUX, C. CODDET, A. FENDELEUR, J. GROSCLAUDE, P. GUIGON, J-M. HUGARD, P. LACREUSE, M. LEGUILLON, C. LESOU, P. MIESCH, S. MOREL, A. NAWROT, E. OTERNAUD, E. PARROT, A-S. PEUREUX-DEMANGELLE, G. TRAVERS, D. VALLVERDU, E. WILLEMAIN, A. ZIEGLER

Suppléant avec voix délibérative : B. FOLTZER, D. ILTIS

Pouvoirs : C. CONILH-NOBLAT à E. PARROT, A. FESSLER à R. BEGUE, G. MICLO à J. CHIPAUX, V. ORIAT-BELOT à J-L. ANDERHUEBER, C. PARTY à C. CANAL, J-L. SALORT à L. BROS-ZELLER

Secrétaire de séance : L. BROS-ZELLER

Délibération n° 095-2022

Objet : Désignation du secrétaire de séance

Vu

- le code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L5211-1 et L2121-15,

Monsieur le Président invite les membres du conseil communautaire à nommer un de ses membres pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

PROCEDE à la désignation par un vote à main levée,

DESIGNE Mme Liliane BROS-ZELLER, pour remplir la fonction de secrétaire de séance.

Fait et délibéré le jour, mois et an et

Le Président,

Jean-Luc. ANDERHUEBER



La secrétaire de séance,

Liliane BROS-ZELLER